
Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact

**Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement sanitaire (LES) de Sainte-Sophie
par Intersan inc.**

Dossier 3211-23-62

2 septembre-2003

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis sur la recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie par Intersan inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement (MENV) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure réalisées à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et finalement la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure administrative d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

DATE	ÉVÉNEMENT
2002-03-12	Réception d'un avis de projet
2002-03-21	Transmission de la directive finale
2003-02-27	Réception de l'étude d'impact
2003-03-03	Début de la consultation interministérielle sur l'étude d'impact
2003-06-11	Transmission des questions et commentaires à l'initiateur de projet
2003-08-01	Réception du document complémentaire contenant des réponses aux questions et commentaires
2003-08-04	Début de la consultation sur le document complémentaire
2003-08-29	Fin de la consultation sur le document complémentaire

2. DESCRIPTION DU PROJET

Intersan inc. exploite un LES sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Sophie de la MRC de la Rivière-du-Nord, à environ 6 km de Saint-Jérôme, dont la capacité autorisée sera atteinte en août 2003. L'agrandissement demandé occupera 53 hectares sur la propriété de Intersan inc., d'une superficie de 171 hectares. Le projet offrirait une capacité d'enfouissement de l'ordre de 8,9 millions de tonnes (11,9 millions de m³). L'exploitation annuelle serait de l'ordre de 1 million de tonnes. La durée de vie est estimée entre 8 et 9 ans.

L'intention de l'initiateur de projet est de continuer à desservir notamment la population de la couronne nord de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la Montérégie.

L'agrandissement serait aménagé immédiatement à l'ouest du site actuellement en exploitation comme pour le LES actuel. Il serait construit progressivement selon quatre phases d'aménagement. Pour permettre une dissimulation rapide des activités d'enfouissement, l'exploitation débutera du côté nord (1^{ère} Rue). Le chemin d'accès est le même que celui du LES actuel, soit la 1^{ère} Rue.

Des aménagements permanents tels que les fossés et les chemins périphériques, le mur de sol-bentonite, le système d'imperméabilisation, les systèmes de collecte, de distribution (recirculation) et de gestion de lixiviat, le recouvrement final de même que le réseau de captage et de gestion des biogaz seraient construits de façon progressive au fur et à mesure de l'exploitation des différentes phases.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été réalisée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les directions et services suivants du Ministère :

- la Direction régionale des Laurentides ;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement ;
- la Direction de l'analyse économique et de la tarification ;
- la Direction du patrimoine écologique et du développement durable ;
- la Direction des politiques du secteur industriel ;
- la Direction des politiques du secteur municipal ;

et avec les ministères et organismes suivants :

- le Centre d'expertise hydrique du Québec ;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ;
- le ministère de la Culture et des Communications ;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- le ministère du Développement économique et régional ;
- le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir ;
- le ministère de la Sécurité publique ;
- le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs ;
- le ministère des Transports ;
- Recyc-Québec.

L'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude d’impact sur l’environnement*, Rapport principal, préparé par Tecsult inc., février 2003, pagination multiples et 12 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude de conception technique*, préparé par André Simard et associés, décembre 2002, pagination multiples et 11 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude hydrogéologique*, préparé par Golder et associés, décembre 2002, 72 pages et 14 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Qualité des eaux au lieu d’enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie*, préparé par Golder associés, décembre 2002, 50 pages et 11 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Programme de suivi environnemental*, préparé par Envir-Eau inc., février 2003, 43 pages ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude géotechnique*, préparé par Golder associés, décembre 2002, 39 pages et 12 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude de dispersion atmosphérique, Rapport final - annexe 1*, préparé par André Simard et associés, décembre 2002, 50 pages et 1 annexe ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude de dispersion atmosphérique, Rapport final - annexes 2 à 4*, préparé par André Simard et associés, décembre 2002, 3 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Utilisation du sol et aménagement du territoire*, préparé par le groupe conseil Enviram inc., décembre 2002, 28 pages et 4 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude du milieu visuel*, préparé par le groupe conseil Enviram inc., décembre 2002, 27 pages et 4 annexes ;

- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Rapport d’inventaire de la végétation et de la faune*, préparé par le groupe conseil Enviram inc., décembre 2002, 38 pages et 12 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude de potentiel archéologique et patrimonial*, préparé par Arkéos inc., décembre 2002, 25 pages ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude spécifique au transport routier*, préparé par Cima, décembre 2002, 37 pages et 4 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Expertise agro-forestière*, préparé par Urgel Delisle et associés inc., mars 2003, pagination multiple et 8 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude d’impact de bruit*, préparé par Yockell associés inc., janvier 2003, 42 pages ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Implantation d’activités de compostage de résidus verts : étude de faisabilité préliminaire*, préparé par Solinov, août 2002, 23 pages ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Profil social de la communauté d’accueil et de la problématique*, préparé par Transfert Environnement, octobre 2002, 29 pages et 11 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Réponses aux questions et commentaires du ministère de l’Environnement*, préparé par Tecslult inc., juillet 2003, 84 pages et 8 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Plan de sécurisation environnementale du LES de Sainte-Sophie*, préparé par Tecslult inc., juin 2003, pagination multiple ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Plan de sécurisation environnementale du LES de Sainte-Sophie, Rapport complémentaire n° 1*, préparé par Tecslult inc., juillet 2003, 49 pages ;

- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Rapport de préconsultation sur l'étude d'impact*, préparé par Transfert Environnement, juillet 2003, pagination multiple ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Inventaire du ruisseau aux Castors*, préparé par le Groupe-Conseil Enviram inc., août 2003, 22 pages et 3 annexes ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Étude d'impact de bruit, étude complémentaire*, préparé par Yockell associés, août 2003, 18 pages ;
- INTERSAN INC. *Projet de développement du bioréacteur – Centre de valorisation environnementale des résidus (CVER) de Sainte-Sophie, Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'Environnement, (acheminées le 12 août 2003)*, préparé par Tecult inc. en collaboration avec les firmes André Simard et associés et Golder et associés, août 2003, 9 pages ;

L'exercice d'évaluation a soulevé un certain nombre de questions et de commentaires. Ils ont été transmis à l'initiateur de projet pour qu'il y donne suite. Les questions et commentaires ont porté sur différents aspects du projet, des caractéristiques du milieu récepteur et des répercussions appréhendées sur ce dernier. L'initiateur a répondu à ces questions et commentaires dans un document complémentaire à l'étude d'impact déposé le 1^{er} août 2003.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet, nous recommandons que celle-ci soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

Original signé par :

Michel Simard
Chargé de projet
Service des projets en milieu terrestre